



Marseille, le 9 juin 2023

Communiqué de presse sur la situation au Sénégal

La situation politique au Sénégal est préoccupante depuis plusieurs années. C'est devenu une habitude pour le président Macky Sall d'éliminer des adversaires politiques, et pas des moindres, à l'approche de chaque élection présidentielle, en utilisant l'institution judiciaire.

Aujourd'hui, son ambition est de faire un 3ème mandat. Pourtant, il a été élu en 2012 sur la promesse de faire 2 mandats consécutifs au maximum, comme le prévoyait la Constitution de l'époque. Disposition qu'il renforcera lui-même en 2016 par une révision constitutionnelle qui verrouille davantage le mandat à deux dans l'article 27.

Après Karim Wade et Khalifa Sall en 2019, c'est aujourd'hui Ousmane Sonko qui subit un acharnement judiciaire, qui a pour principal objectif de l'empêcher d'être candidat pour les prochaines élections présidentielles de février 2024.

Accusé et poursuivi pour viol et menaces de mort pendant 2 ans, M. Sonko se voit disqualifié du délit de viol mais condamné à 2 ans de prison ferme et 600 000 F CFA d'amende par la chambre criminelle du tribunal de Dakar pour corruption de la jeunesse. Un délit qui n'a pourtant jamais fait l'objet de poursuite ni d'investigation mais qui le disqualifie pour la prochaine présidentielle.

Cette condamnation, dont les germes remontent plus loin, a été le catalyseur d'une colère qui gronde aujourd'hui. Cette révolte se fonde sur l'impunité de fait de tous les proches du pouvoir malgré des scandales de délit financier et criminel à répétition ; une crise sociale aggravée par un chômage endémique de la jeunesse ; une corruption systémique ; et les graves violations des acquis démocratiques, des libertés individuelles et collectives constatées depuis l'arrivée de l'actuel président au pouvoir.

Les demandes de cette jeunesse peuvent être résumées par les points suivants :

- Le refus d'une 3ème candidature de Macky Sall
- La liberté de presse et le respect des libertés individuelles et collectives
- La libération des détenus politiques
- La souveraineté du peuple
- La garantie de l'État de droit

- Le respect du processus démocratique
- Le refus de l'invalidation de candidat de l'opposition à la prochaine élection.

Nous, députés de la France insoumise, apportons notre soutien au peuple sénégalais dans cette lutte.

A ce jour, nous nous inclinons devant ces 30 morts. Nous dénonçons ces graves violations à la vie humaine et à la démocratie.

Manuel Bompard

Député des Bouches-du-Rhône
4^e circonscription



Hendrik Davi

Député des Bouches-du-Rhône
5^e circonscription



Sébastien Délogu

Député des Bouches du Rhône
7^e circonscription

